

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/09/2022

Référence
2022_28

Objet de la délibération
Organisation de la journée à l'occasion des fêtes de Noël

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	6	6

Date de la convocation
15/09/2022

Date d'affichage
15/09/2022

Vote
A l'unanimité
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE CHARLEVILLE
Le : 22/09/2022

Et

Publication ou notification du : 22/09/2022

L' an 2022 et le 21 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de PELTIER JOSETTE, Maire

Présents : Mme PELTIER JOSETTE, Maire, Mmes : SARAZIN ISABELLE, SNIDARO KAREN, MM : MIGEOT HERVE, NANCY DOMINIQUE, TITEUX ARNAUD

Excusé(s) : Mmes : LAVAL GWENDOLINE, TRISTANT AURELIE, M. STEVENIN GEOFFREY

Absent(s) : Mme GILLET BRIGITTE, M. LAVAL JEAN-MARIE

A été nommé(e) secrétaire : M. NANCY DOMINIQUE

Objet de la délibération : Organisation de la journée à l'occasion des fêtes de Noël

Madame La Maire expose ce qui suit :

A l'occasion des fêtes de Noël, il est proposé de reconduire l'organisation antérieure à la période COVID et d'organiser les événements suivants :

- Un goûter pour les seniors âgés de 60 ans et plus, les employés municipaux et les conjoints respectifs,
- Un apéritif dînatoire, ouvert à l'ensemble des habitants résidant dans la commune d'Yvernaumont, les employés municipaux et les conjoints respectifs,

Cette journée se déroulera à la salle polyvalente de Guignicourt sur Vence, le samedi 10 décembre 2022 sous réserve de disposer de la salle.

Madame la Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce point.

Le Conseil Municipal,

- Entendu l'exposé de Madame la Maire,
- Après en avoir délibéré et procédé au vote,
- A l'unanimité
-

DÉCIDE

- D'organiser un goûter pour les seniors âgés de 60 ans et plus, les employés municipaux et les conjoints respectifs
- D'organiser un apéritif dînatoire ouvert à l'ensemble des habitants résidant dans la commune d'Yvernaumont, les employés municipaux et les conjoints respectifs
- De fixer la date de cette journée au samedi 10 décembre 2022 sous réserve de disponibilité de la salle
- De réserver la salle de Guignicourt sur Vence
- D'autoriser Madame la Maire à réserver la salle, les prestations afférentes et à réaliser les achats nécessaires
- De prévoir les dépenses au budget communal

Madame la Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce point.

Le Conseil Municipal,

- Entendu l'exposé de Madame la Maire,
- Après en avoir délibéré et procédé au vote,
- A l'unanimité

DÉCIDE

- D'organiser un goûter pour les seniors âgés de 60 ans et plus, les employés municipaux et les conjoints respectifs
- De fixer la date de cette journée au samedi 10 décembre 2022 sous réserve de disponibilité de la salle
- De réserver la salle de Guignicourt sur Vence
- D'organiser un apéritif dînatoire ouvert à l'ensemble des habitants résidant dans la commune d'Yvernaumont, les employés municipaux,
- D'autoriser Madame la Maire à réserver la salle, les prestations afférentes et à réaliser les achats nécessaires
- De prévoir les dépenses au budget communal

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/09/2022
Le Maire
JOSETTE PELTIER

Le secrétaire de séance
DOMINIQUE NANCY

